

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE PITOA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION



MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA

COMMISSION COMPETENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE PITOA

**AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTEN'01/ADCNO/C-PTA/CIPM/2025 DU 12/09/2025
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

1. Objet de la Demande de Cotation

Le Maire de la Commune de Pitoa, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de PITOA dans le Département de la Bénoué, Région du Nord.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente lettre Commande consiste à la fourniture la livraison et l'installation et le transport sous l'entièr responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up de type 4x4 double cabine jusqu'à l'hôtel de ville de Pitoa.

3. Participation et origine

La participation à la présente est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget de la Commune de Pitoa exercice 2025 imputation : 222- 100

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne ;

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO c'est-à-dire à la Mairie de Pitoa aux heures ouvrables à (SIGAMP), téléphone : 696 28 98 65, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

7. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Pitoa, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable des frais de dossier de Demande de Cotation de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Pitoa.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de : 35 000 000 (trente-cinq millions) de francs CFA

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre

les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 700 000 (sept cent mille) francs CFA, soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. La caution de soumission sus évoquée timbrée au tarif en vigueur et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances respectera la Lettre Circulaire n° 000019/LC/MINMAP du 05/06/2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation de cautionnement sur les Marchés Publics.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Pitoa, au plus tard le 7 octobre 2025 à 10 heures, heure locale, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°01 /DDCNO/ C-PTA/CIPM/2025 DU 12 SEPTEMBRE 2025 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 07 octobre 2025 à 11heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa, dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la commission, l'offre sera rejetée.

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget de la Commune de Pitoa, exercice 2025.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des cotations fixée dans le Dossier de Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ; • Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- *Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

A. Critères éliminatoires :

- non régularisation des pièces dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées et manœuvres frauduleuses
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.
- Note technique inférieur ou égale à 70% ;

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;

14. Délai prévisionnel de livraison des prestations

4. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/AllotissementSANS OBJET

16. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Pitoa, Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa, BP 80 GAROUA, téléphone : 697 11 37 45

19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MO au numéro : 697 06 48 58 et de l'ARMP au numéro 699 98 89 81.

Pitoa, le 12 septembre 2025

Le Maire

Pour le Maire

Par Délégation

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- DDMAP/BNE/GRA
- ARMP/NO/GRA
- COMMUNE/PITOA
- Affichage
- CHRONO/ARCHIVES.-

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE PITOA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

PITOA COUNCIL

CONSULTATION N°01 /DDCNO/ C-PTA/CIPM/2025 OF 12th SEPTEMBER 2025 FOR THE ACQUISITION OF ONE VEHICLE DOUBLE CABIN PICK-UP 4X4 FOR THE COUNCIL OF PITOA COUNCIL, BENOUÉ DIVISION, NORTH REGION.

Financing: council Budget found: 2025 Exercise

1. Subject of the Quotation Request File

The Mayor of the Municipality of Pitoa, Project Owner, is launching a Request for Quotation for the acquisition of a 4x4 double cabin pick-up utility vehicle for the benefit of the Municipality of Pitoa in the Benoué Division, North Region, with a view to ensuring the optimal functioning of the Services and the achievement of statutory missions.

The technical characteristics of said vehicle are specified in the Quotation Request.

2. Consistency of services

The performance of this contract consists of the supply and transport under the full responsibility of the co-contractor of a 4x4 double cabin pick-up vehicle.

3. Participation and origin

Participation in this document is open to dealers established or having proven representation in the Republic of Cameroon. Interested dealers are invited to provide in their offers, authentic information which will allow the one who can carry out the services to be selected after a thorough and objective evaluation of their file.

4. Funding

The service which is the subject of this Quotation Request is financed by the budget of the Pitoa Council for the 2025 financial year.

5. Consultation of the Quotation Request File

The Quotation request can be consulted during working hours at the General Secretariat (technical service) from the Municipality of Pitoa, upon publication of this Notice.

6. Acquisition of the Quotation Request File

The Quotation Request File can be obtained during working hours at the General Secretariat (technical service) of the municipality of Pitoa, upon publication of this Notice upon presentation of a receipt attesting to payment of the non-refundable sum of the quotation application fees. Request for Quotation of fifty thousand (50,000) CFA francs payable to the Municipal Revenue of the Municipality of Pitoa.

7. Estimated cost

The estimated cost of this service is: 35,000,000 (thirty-five million) of CFA francs

8. bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance and the list of which appears in Exhibit 10 of the Quotation Request File, the amount amounts to: 700,000 (seven hundred thousand) CFA francs. Valid for thirty (30) days beyond the offer validity deadline. The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of Public Procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no connection

with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible

9. Submission of Quotes

Each quotation written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Pitoa Council in a sealed envelope, no later than 7th October 2025 at 10 a.m. local time, and must bear the following mention:

A PRICE QUOTE

CONSULTATION N°01 /DDCNO/ C-PTA/CIPM/2025 OF 12th SEPTEMBER 2025FOR THE ACQUISITION OF ONE VEHICLE DOUBLE CABIN PICK-UP 4X4FOR THE COUNCIL OF PITOA COUNCIL, BENOUÉ DIVISION, NORTH REGION.

"To be opened only during the counting session "

10. Opening of offers

The opening of tenders, which will take place in one phase, will take place on 7th October 2025 at 11a.m., local time, by the internal tender board Commission of Pitoa, at Pitoa Council hall.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice who has perfect knowledge of the file.

In the event of absence or non-compliance of a document from the administrative file when opening the bids, after a period of 48 hours granted by the commission, the offers will be rejected.

The service which is the subject of this Quotation Request is financed by the budget of the Pitoa Council Budget for the 2024 financial year.

11. Admissibility of quotations

The required administrative documents, including the bid bond, must be produced in originals or copies certified by the competent authority of the administrations concerned in accordance with the stipulations of the Quotation Request Regulations. They must be less than three (03) months old or have been established after the date of signature of the Quotation Request Notice.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and the Quotation Request File will be declared inadmissible. Offers received after the submission deadlines and times will not be admissible. Just like the envelopes bearing the indications on the identity of the bidder, the envelopes not conforming to the mode of submission, the envelopes without indication of the identity of the Quotation Request and the non-compliance with the number of copies indicated in the Quotation request or offer in copies only.

12. Evaluation criteria

A. Elimination criteria:

- file not regularized within forty-eight (48) hours;
- lack of submission security;
- false declaration or falsified documents and fraudulent maneuvers
- omission in the price schedule of a quantified unit price.
- Technical score less than or equal to 70%;

B. Essential criteria:

- General presentation of the offer;
- Compliance of the equipment with the technical specifications of the Quotation Request;
- After sales service ;

13. Estimated delivery time for services

The maximum period provided by the Project Owner for the delivery of the services covered by this Quotation Request is set at sixty (60) days , from the date of notification of the service order to begin the services.

14. Contract Award

The Mayor of the Municipality of Pitoa, Project Owner, will award the order letter to the bidder who has submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated. the lowest price , including any discounts offered.

15. Validity period of Quotes

Bidders remain bound by their Quotes for ninety (90) days from the deadline set for submitting the Quotes.

16. Additional Information

Additional technical information can be obtained during business hours at the Municipality of Pitoa.

Pitoa, 12th September 2025

The Mayor *Pour le Maire*
(Contracting Authority)

Délégation

Ampliations :

- DDMAP/BNE/GRA
- ARMP/NO/GRA
- COMMUNE/PITOA
- Affichage
- CHRONO/ARCHIVES.-

